

Présents : Association départementale de protection civile de la Manche Véronique BILLY

Bouygues Télécom AUDRAIN Christophe, LE GAL Christophe

Collectif « Mieux vivre au roule » Suzanne MORIN, Henri STRENAER, Nicolas FERET

Collectif « Stop inondations Divette » M. & Mme NEGRE

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie Lucile AUMONT

Communauté d'agglomération du Cotentin Président Jean-Louis VALENTIN
Vice-Président Bernard LEBARON
Directeur Cycle Eau Yann BEAUDEGEL
Resp. d'unité GEMAPI Carine FOUCHARD
Littoral Thomas PASCO, Jennifer PACARY-LAMOUREUX
Planification Urbanisme Anne-Emmanuelle PALIS

Conseil départemental de la Manche Blaise MICARD

Conseil régional de Normandie LEFEVRE Hubert

Direction départementale des territoires et de la mer Jean-Pascal DEVIS, directeur adjoint
Erwan BLONDEL, chef de service
David LESENECHAL, resp. d'unité RISC

DREAL de Normandie Nathalie DESRUELLES

ENEDIS – Direction territoriale de la Manche Denis DUGABELLE, directeur territorial
Julien ILLES, délégué territorial Cotentin

GRDF – Direction territoriale de la Manche Guillaume WOJCIECHOWSKI

Mairie de Bricquebosq Louis LEBAS

Mairie de Cherbourg-en-Cotentin Florence LE MONNYER, Adjointe au maire Cycle de l'Eau
Gilbert LEPOITTEVIN, maire délégué Tourlaville – André BAUDE, DG
Raymond HEBERT, Adjoint au maire délégué de Querqueville
Jean-Marie LINCHEAU, maire délégué La Glacerie – Karine
DUVAL Adjointe au maire délégué - Dominique LE GALL, DG
Maxime PIQUET, Commune déléguée Cherbourg-Octeville DGA
PAG PCS Florence MONTAIGNE & Régine BAJEUX
Directeur Cycle de l'eau Flavien LE GOFF
GEMAPI Albane AGOSTINI

Mairie de Couville Alain PINABEL, maire

Mairie de Martinvast André PICOT, adjoint au maire

Mairie de Sideville Christophe LELIEVRE, adjoint au maire

Mairie de Sotteville Régine LEPETIT

Mairie de Teurtheville-Hague Joël JOUAUX, Maire

Mairie de Virandeville Rémy MARTIN, adjoint au Maire

Préfecture de la Manche M. MARQUER Sous-Préfet

RTE – Délégation régionale Ile de France Normandie David TESSIER

RTE – Délégation régionale Ile de France Normandie Agathe GUILBART

SDIS

Marc LAOT, Wilfrid MARIE

SNCF Réseau – Direction territoriale de la Manche
SNCF Mobilité Normandie

Sylvie SEBIRE
François ROBIN

Absents excusés :

Agence de l’eau Seine-Normandie
Agence régionale de santé
Chambre d’agriculture

Catherine ROLIN

Conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres Sandrine VASSEUR
DIRNO

Mairie de Cherbourg-en-Cotentin Benoit ARRIVE Maire, Sébastien FAGNEN maire délégué de Cherbourg Octeville, Dominique HEBERT, maire délégué d’Equeurdreville-Hainneville, Gilles TOULORGE, Laurence TALVAT, Marie Line CANOVILLE, Philippe ADAM

Mairie de La Hague

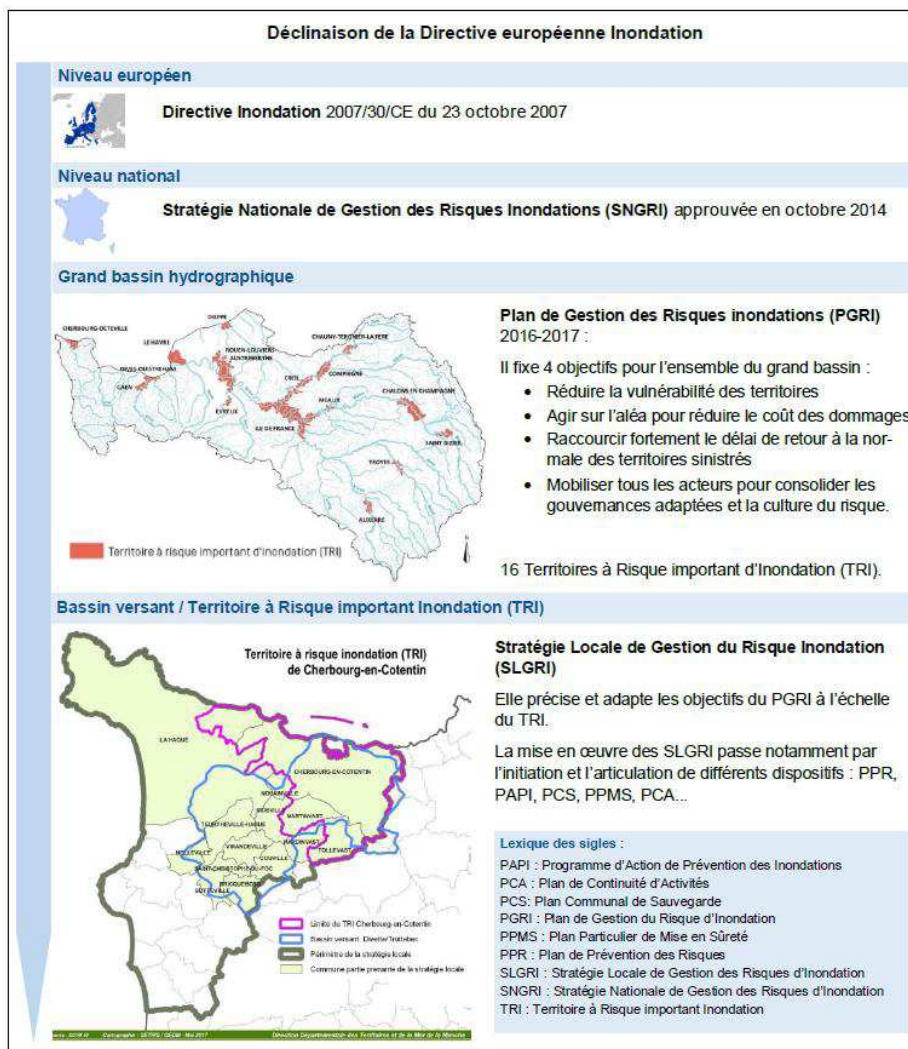
Evelyne DRUEZ, Maire

Mairie de Tollevast

Philippe ROINE

Absents :

Agence française pour la biodiversité
Comité régional de conchyliculture Normandie Mer du Nord
Chambre de commerce et d’industrie de Cherbourg-Cotentin
Chambre des métiers et de l’artisanat
Direction inter-régionale de la mer Manche Est – Mer du Nord
DRAAF de la Manche
Mairie d’Hardinvast
Mairie d’Helleville
Mairie de Nouainville
Mairie de Saint-Christophe-du-Foc
Orange
Ports Normands Associés
SFR
UNICEM Normandie



1. PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Dans le cadre de la déclinaison locale de la Directive européenne Inondation et par délibération du 29 juin 2017, la communauté d'agglomération du Cotentin est co-porteuse avec les services de l'Etat de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) sur le Territoire à Risque important Inondation (TRI) de Cherbourg-en-Cotentin.

L'article L.566-8 du code de l'environnement impose que chaque TRI soit couvert par une SLGRI.



La SLGRI est la stratégie de **réduction des conséquences dommageables** des inondations sur le TRI, en déclinaison du Plan de Gestion des Risques Inondations.



Elle liste les **dispositions** à mettre en œuvre dans un **déla**i de **6 ans**. Le périmètre de la SLGRI est celui du TRI étendu à 10 communes du bassin versant de la Divette et du Trottebec.

Cette stratégie est élaborée et partagée avec l'ensemble des acteurs concernés du territoire.

Cette réunion de **lancement de la démarche** s'est déroulée en deux temps :

1 - La validation des modalités d'élaboration envisagées et des parties prenantes

A l'issue de la réunion, un arrêté préfectoral des parties prenantes fixera les acteurs concernés :

- Comité de pilotage : les 4 communes du TRI, CAC, Région Normandie, Département, structure porteuse SCoT, PNA, Etat (Préfecture, sous-préfecture, DDTM, DREAL)
- Comité technique : CAC, état
- Comité de concertation : membres du COPIL, DRAAF, DIR NO, DIRM MEMN, communes du bassin-versant de la Divette et du Trottebec, SDIS 50, Agence Régionale pour la Biodiversité, Conservatoire du littoral, opérateurs de réseaux, associations, Unicem, acteurs sociaux-économiques.

D'autres acteurs seront associés ponctuellement selon les sujets évoqués (experts, financeurs).

2 - L'atelier d'élaboration et de concertation déclinés en 4 objectifs. Les conclusions enrichiront le projet d'écriture de la stratégie.

- Réduire la vulnérabilité des territoires,
- Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages,
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés : réalisation et harmonisation des Plans communaux de Sauvegarde (PCS), réalisation de Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) ou de Plans de Continuité d'Activités (PCA) pour certains établissements.
- Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque.

A l'issue de cet atelier, une **version du projet de la SLGRI sera co-écrite** par l'état et la collectivité. Elle sera soumise à **consultation** en janvier 2018 aux parties prenantes et au préfet de bassin.

Le COPIL se réunira en fin de 1^{er} trimestre 2018 pour valider la version définitive du projet de SLGRI qui fera l'objet **d'un arrêté préfectoral d'approbation** en mai 2018.

2. RETOUR SUR LES ECHANGES & QUESTIONS POSEES

2.1 RAPPEL DES DEFINITIONS

Monsieur le Sous-Préfet demande de définir la *résilience* : c'est la capacité de se redresser le plus vite possible et d'éviter les stigmates.

La *SLGRI* est une des modalités de l'agglomération. L'objectif est de mobiliser les acteurs locaux.

Il demande de préciser le lien ou l'absence de lien avec la *GEMAPI*. La *GEMAPI* est le tissu qui vient englober tous ces fondements.

Le *TRI Cherbourg*, Territoire à Risque important d'inondation, ne se limite pas à Cherbourg, Urville- Nacqueville par exemple est concerné par le risque. Le mot Cherbourg n'induit aucunement que le périmètre se limite au territoire de Cherbourg-en-Cotentin.



2.2 POSITION DES INVESTISSEURS



Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin précise que nous ne sommes pas hostiles à intégrer dans le comité de pilotage un certain nombre d'investisseurs. Il convient juste de trouver la forme.

Le Sous-Préfet ajoute qu'une première réponse sera donnée par le travail réalisé grâce aux ateliers. L'objectif 1 est de *Réduire la vulnérabilité*. Lorsque l'on se prépare à investir, on intègre la culture du risque. C'est là où les investisseurs ont tout leur rôle.

Monsieur le Directeur adjoint de la DDTM précise que les opérateurs des grands réseaux structurants sont intégrés dans la liste des parties prenantes. Il ajoute que la capacité de résilience et de remise en état de marche passe par l'investissement.

La notion d'investisseur a toute sa place.



2.3 ARTICULATION AVEC DIFFERENTES ENTITES

2.3.1 SCOT – Syndicat Mixte Baie du Cotentin / CAC

Monsieur Devis indique que cette question sera soulevée par les ateliers. L'articulation entre la SLGRI et le SCOT est indispensable. La problématique est globale. La pertinence de la concertation de l'ensemble des parties prenantes est là encore soulignée et démontrée.

2.3.2 ARS – Réseaux hospitaliers et soins

Monsieur le Sous-Préfet indique que le réseau de santé sera associé à la réflexion pour définir le rôle de ces administrations. Une priorisation sera effectuée. L'hôpital de Cherbourg se situe au cours de la problématique. L'information du risque est primordiale notamment quant aux choix stratégiques d'investissements majeurs.



Un délai de 15 jours / 3 semaines est laissé pour émettre des avis sur la liste des parties prenantes.

3. BATIR LA STRATEGIE LOCALE - ATELIERS DE CONCERTATION

L'objectif est de recueillir les leviers d'actions qui nourriront la stratégie locale. Les objectifs principaux sont d'élargir la concertation au-delà des acteurs habituellement mobilisés sur les enjeux d'inondation et d'élaborer collectivement un cadre stratégique répondant aux orientations du PGRI Normandie.

Le PAPI prendra corps le plus rapidement possible avec un maximum d'énergie et de financement pour réduire le risque inondation.

3.1 Introduction - Projection d'une séquence vidéo

Un film d'animation sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est proposé pour l'introduction aux ateliers de concertation.

Ce film « Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi », présenté par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la DREAL de bassin Rhône-Méditerranée expose les 3 idées clés pour réussir la gestion de nos rivières : laisser plus d'espace à la rivière, freiner le débit de l'eau et gérer l'eau à l'échelle du bassin versant. *Durée 3,30' – Juin 2015*



GEMAPI- Redonnons à la rivière un fonctionnement naturel pour limiter les crues, sécuriser les populations et améliorer la qualité de l'eau <https://www.youtube.com/watch?v=IzrwF4XKUBk>

LAISSONS PLUS D'ESPACE A LA RIVIÈRE RECULER LES DIGUES

En ville, avec le recul des digues
la rivière est plus attractive pour les riverains
Les eaux de la rivière s'écoulent moins vite
Le niveau d'eau est maîtrisé
La population est protégée
Si la ville est bétonnée
Les digues enserrées

L'eau accélère sa course
La rivière déborde
La ville est inondée

RETROUVER DES CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES

La rivière est connectée avec ses zones humides
Avec les forêts alluviales
Avec ses bras morts
La rivière peut déborder sur des terres moins vulnérables
La rivière s'étale dans ses champs d'expansion de crue
Elle épargne les habitations
Une rivière trop serrée accélère son cours
Elle fragilise les digues
Elle aggrave les crues en aval

RALENTIR LES EAUX

Une rivière qui méandre améliore la qualité de l'eau, sa biodiversité, ses échanges avec les eaux souterraines
Les flots ralentissent
Le pic de crue est retardé, c'est plus de temps pour anticiper
Une rivière recalibrée accélère les eaux
Et aggrave les inondations en aval

LAISSER CIRCULER LES SÉDIMENTS

La rivière a besoin de ses cailloux pour son équilibre et sa vie aquatique
Les crues successives fragilisent la rivière sans cailloux
La nappe s'enfonce
La végétation dépérit
Les berges s'effondrent
Le pont s'écroule

GÉRER L'EAU PAR BASSIN VERSANT

Aucune crue ne s'arrête aux frontières d'une commune
Les bons choix ne peuvent être pris qu'ensemble
C'est la solidarité amont-aval
Une structure de bassin versant pour décider et porter les responsabilités

3.2 Mobilisation des acteurs sur les enjeux de la gestion du risque inondation



La SLGRI du Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation de Cherbourg fait l'objet d'un travail collectif et partagé visant à démontrer la capacité du territoire à s'organiser face aux risques, coordonner et mieux articuler les politiques publiques pour prévenir efficacement les risques et assurer la sécurité des personnes et des biens.

Elle identifie des dispositions, mesures ou intentions en matière de connaissance, de prévention, de protection et de sauvegarde, cohérentes avec les contextes locaux et répondant aux enjeux du territoire. Ces dispositions seront mises en œuvre selon une feuille de route évolutive en fonction de l'amélioration des connaissances, de la structuration des maîtrises d'ouvrage ou encore des réflexions de chacun.



Animent

Comité de pilotage

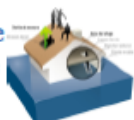
Valide, suit et met en œuvre

Alimentent

Groupe de travail 1 :

Travaille sur

La réduction de la vulnérabilité



Objectif

Améliorer la connaissance des risques inondation et submersion marine et réduire la vulnérabilité des territoires

1/ Identifier

Quelles sont les principales spécificités du territoire qui le rend vulnérable?

2/ Agir

Comment peut-on agir sur cette vulnérabilité ?

Groupe de travail 2 :

Travaille sur

La réduction de l'aléa



Objectif

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

Prévenir et se protéger

Selon vous, quelles sont les actions qui permettraient de réduire l'aléa en zones urbanisées, rurales et littorales?

Groupe de travail 3 :

Travaille sur

La Gestion de crise



Objectif

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Les 4 grandes phases :

- 1 – Avant la crise
- 2 – L'alerte
- 3 – Le traitement de la crise
- 4 – Post Crise

Groupe de travail 4 :

Travaille sur

La culture du risque



Objectif

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

Informer et communiquer

- 1/ Comment améliorer la connaissance et la conscience du risque ?
- 2/ Quels publics cibles pour informer et communiquer sur la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents ? Comment les mobiliser ?



Objectif

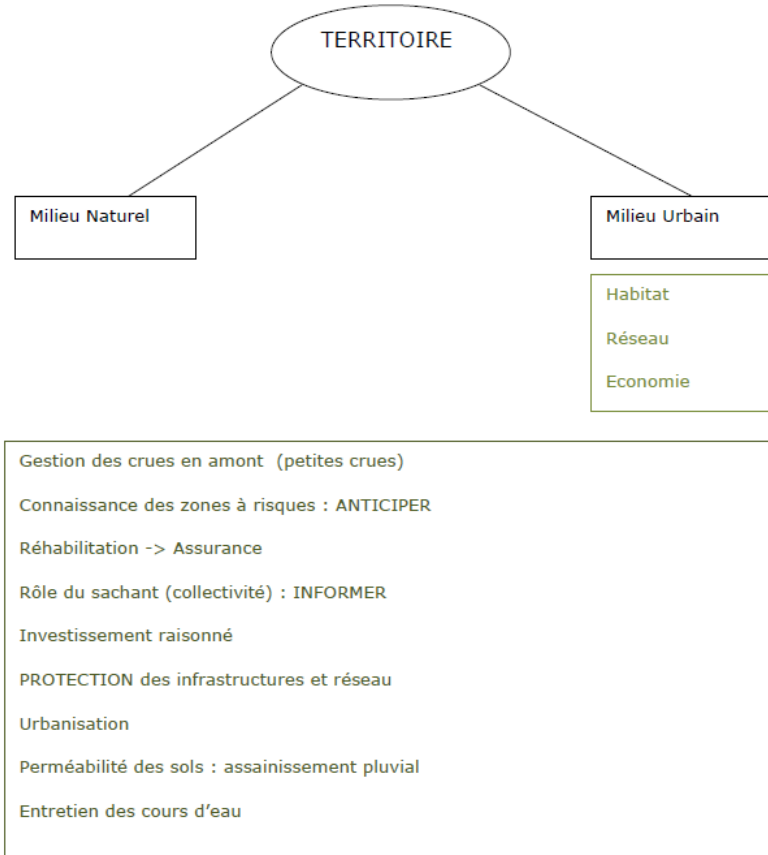
Améliorer la connaissance des risques inondation et submersion marine et réduire la vulnérabilité des territoires

1/ IDENTIFIER

Quelles sont les principales spécificités du territoire qui le rend vulnérable?

2/ AGIR

Comment peut-on agir sur cette vulnérabilité ?



Synthèse de l'atelier : (David)

ACTIONS PREVUES PAPI

Axe 4 Intégration du risque dans l'urbanisme

Révision du PPR intégrant les risques de submersion marine (en cours), intégration du risque dans les PLU

Axe 5 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Diagnostic de vulnérabilité du bâti existant (129 habitations et 27 entreprises)

Diagnostic des habitations les plus exposées au risque

Accompagner les habitants et les élus du territoire à risques dans la réalisation de travaux de sécurisation du bâti

Axe 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

Création d'une station hydrométrique sur la Divette à Teurthéville-Hague

Création d'une station pluviométrique sur le Trottebec et sonde radar Avant-Port Cherbourg

Développement et intégration d'un modèle de prévision hydrologique et hydraulique



Objectif

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

COURS D'EAU

PREVENIR ET SE PROTEGER

Selon vous, quelles sont les actions qui permettraient de réduire l'aléa en zones urbanisées, rurales et littorales?

MILIEU MARIN

ALEA : Zone inondable /Phénomène

REGULARISATION	Bassins de rétention en tête et sur linéaire Rétention des EP au niveau des habitations
RUISSELLEMENT	Activité agricole : Décompactage de terrain / Haies /pratiques Imperméabilisation : hydraulique douce / Régularisation des EP
ZONES HUMIDES	Préservation /restauration Gestion différenciée
ENTRETIEN DES COURS D'EAU	Elimination des embâcles / Préservation des berges (végétation ; piétinement) Reméandrage du cours d'eau
SDAGE -> SAGE sur le secteur	
Submersion marine	Réflexion sur les ouvrages de protection Zones d'expansion

ACTION COMMUNE ET CONCERTEE SUR L'ENSEMBLE D TERRITOIRE

Synthèse de l'atelier : (David)

ACTIONS PREVUES PAPI

Fonctionnement : GEMAPI à l'échelle de l'agglomération

Axe 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations du risque

MAJ Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau et de prévention des embâcles

Axe 6 Ralentissement dynamique

Surveillance du maintien des zones naturelles d'expansion de crues - Maitriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels

Axe 7 Ouvrages Hydrauliques

7.1	Inspection annuelle du système de gestion hydraulique Javain
7.3	Nivellement du muret Rive gauche, avenue de Paris à Cherbourg-Octeville
7.4	Nivellement du muret Rive droite avenue de Paris à Cherbourg-Octeville
7.5	Reprise du pont du Roule
7.6	Amélioration des écoulements au "Bas de la Loge"
7.7	Merlons de protection de la RD900 sur Quincampoix aval
7.8	Ouvrage de décharge sous la rue du Languedoc
7.9	Merlons de protection RD900 et hameau Jules Ferry sur Quincampoix amont
7.10	Merlon de protection du Hameau de La Postellerie
7.11	Clapets anti-retour sur l'aqueduc des Flamands
7.12	Nivellement de 50 m de berge rive gauche du Trottebec à Tourlaville
7.13	Diagnostic et surveillance de la digue de protection rive droite
7.14	Reprise du pont de Penesme sur le Trottebec
7.15	Arasement de seuil, et si besoin reprise du Pont de la Verrerie



Objectif

**Raccourcir fortement le
délai de retour à la
normale des territoires
sinistrés**

1 – Avant la crise

Coordonner les moyens humains /matériels => Stations d'alerte sur le territoire

Cartographie, connaissance des évènements climatiques,

Outils d'alerte pour la connaissance du risque : être informé avant la crise, PCS à l'échelle du bassin de risque, COTRIM en cours pour alerte plus ciblée, exercices de crise

Mise en place de repères de crues

Intérêt du PPRL pour les acteurs des réseaux

2 – L'alerte

Nécessité d'outils d'alerte plus précis

Priorisation des lieux de vie

Bien préparer la préalerte pour gérer au mieux l'alerte

3 – Le traitement de la crise

Besoins matériels et humains pour intervenir sur la crise

Nécessité de coordonner les acteurs

Articulation PCS /PC de crise à améliorer (SDIS)

Rétablissement des réseaux

Encadrement de bénévoles par la protection civile

4 – Post Crise

Rétablissement des réseaux suite

Culture du risque

Exercices de crise

Retour d'expérience

Synthèse de l'atelier : (David)

ACTIONS PREVUES PAPI

3.1	Harmonisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et définition d'une coordination intercommunale des PCS
3.2	Promotion des PFMS auprès des particuliers
3.3	Appui à la rédaction des PPMS (application à l'Ecole Doisneau et à l'Hôpital)
3.4	Mise en place d'une cellule de surveillance et d'alerte en assistance intercommunale (avec réseau d'observateurs) [pour mémoire]
3.5	Renforcement et extension du système d'alerte par SMS



Objectif

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

INFORMER ET COMMUNIQUER

1/ Comment améliorer la connaissance et la conscience du risque ?

Avant de communiquer, nécessité d'avoir les bonnes connaissances du territoire

S'informer sur les causes des inondations et sur la réduction de l'aléa

Face au manque de conscience du risque : prise en compte du risque dans le quotidien pour SE SENTIR CONCERNE, reconnexion à l'environnement

Capitaliser les retours d'expériences – Travail de Mémoire

Poser des repères de crues

Communiquer sur l'entretien des cours d'eau et sur les pratiques agricoles

2/ Quels publics cibles pour informer et communiquer sur la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents ?

Comment les mobiliser ?

Elaborer un PLAN DE COMMUNICATION

Programmer des réunions publiques avec :

- les acteurs et représentants de l'amont, de l'aval
- des intervenants et experts scientifiques compétents

Identifier les Relais locaux (habitants)

Réaliser et diffuser des supports de communication : bulletins, revues municipales, newsletters

Synthèse de l'atelier : (David)

LES ACTEURS QUI...	QUELS PUBLICS CIBLE ?	COMMENT LES MOBILISER ?
Planifiant	Elus (communes et EPCI) en binôme avec les techniciens Services instructeurs (dans les contrôles où la planification territoriales Bureaux d'études (notamment ceux en charge de l'élaboration de documents d'urbanisme)	Réunions, forums, journées de sensibilisation, réseau d'application du droit du sol (ADS) Formation, accompagnement par la DDTM, mise à disposition des connaissances Accompagnement pas les agences d'urbanisme, porter à connaissance, guide technique, formation
Aménagent	Entreprises de bâtiments et travaux publics, lotisseurs, grandes entreprises, porteurs de projets divers Exploitant agricoles	Information via la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la chambre des métiers Conseils et accompagnement en amont des projets (par l'ADUS et/ou PNR) Clauses particulières dans les marchés publics, porter à connaissance Lors de la concertation lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, ORQUE
Habitent	Habitants Habitants en zone inondable Population étudiante Population saisonnière Acteurs économiques potentiellement en zone inondable Relais locaux (associations locales) Ecoles, collèges, lycées	Communs à tous les acteurs de cette thématique Réunions obligatoire tous les 2 ans sur le risque inondation (si PPRI approuvé) Panneaux zones inondables Laisse de crue et repère de crues historiques Plaquette en zone inondable Démarche d'auto diagnostic Exercice PCS
Gèrent	Notaires Agence immobilière Gestionnaires de réseaux	Journées spécifiques

4. CLOTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Sous-Préfet rappelle les 4 objectifs de la SLGRI et les définit comme les 4 fondamentaux.

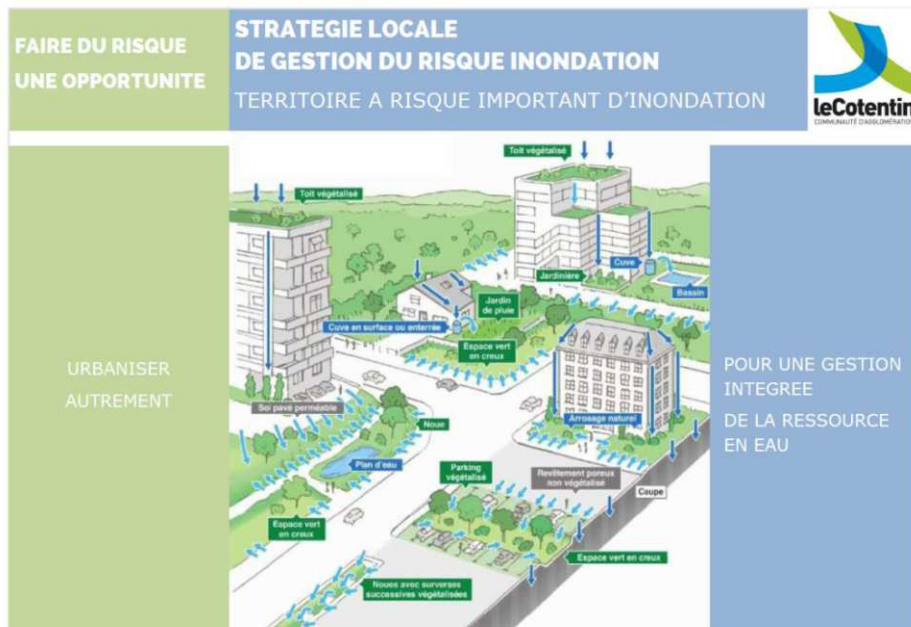
Les acteurs du bassin versant peuvent, collectivement, interférer sur l'aléa en amont et les acteurs du TRI peuvent subir le risque. Il souligne l'importance de l'aménagement du territoire pour la réduction de l'aléa.

Des acteurs sont identifiés pour la culture et la gestion du risque. Des outils sont à disposition pour anticiper et se préparer à la crise. Il convient de définir la *vulnérabilité*, en combien de temps puis-je revenir à la normale ?

De l'amont vers l'aval, chacun apporte sa pierre à l'édifice.



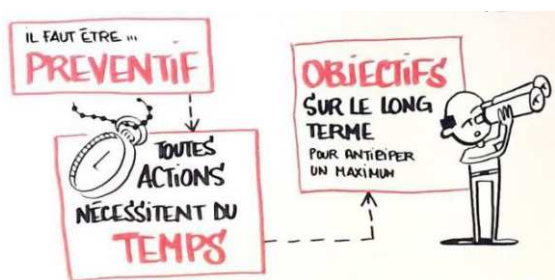
Jean-Pascal Devis précise que le travail de rédaction avec l'ensemble des parties prenantes n'est pas figé. La phase formelle et immédiate trace un certain nombre d'intervenants (santé, secours notamment). Le calendrier étant déjà légèrement dépassé, nous prendrons tout le temps nécessaire à cette rédaction.



Monsieur le Sous-Préfet ajoute que l'ensemble du bloc urbanisme participe à la démarche via le SCoT notamment.

Il précise que l'objectif du PPRM est de faire coïncider la carte de l'aléa à la carte des enjeux en les confrontant avec les projets de territoire. La SLGRI est plus englobante que le PPRM, le PPRM n'étant qu'une pierre à l'édifice.

Chaque citoyen contribue à la sécurité civile. Nous devons avoir ces réflexes dans la gestion de crise. Chacun a pu démystifier le sujet (sémantique). Nous sommes face à quelque chose de concret.



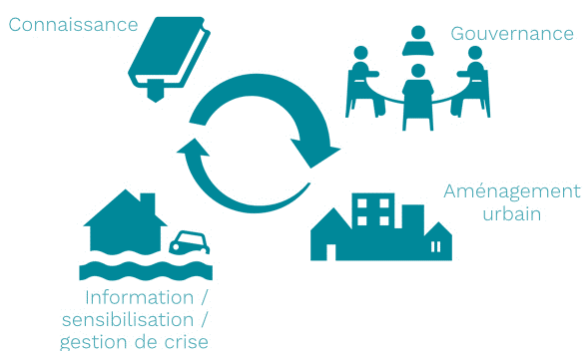
Madame la Maire adjointe en charge du cycle de l'eau souligne la forte attractivité des bords de cours d'eau et du littoral. Avec différents niveaux de temporalité, la démarche de SLGRI permet de remettre l'environnement au cœur de notre vie et de rendre à la nature toute sa place, de **faire du risque une opportunité.**

Monsieur le Sous-Préfet rappelle que comme la Divette aménagée aujourd'hui a été le fruit d'un important travail, tous les aménagements de protection contre les inondations engagés par la collectivité seront appuyés. Il convient d'accepter que la nature, la mer, est la plus forte.



Monsieur le Vice-Président en charge de la GEMAPI indique que tous les publics sont concernés par la problématique inondation. Il est nécessaire de développer et renforcer la démarche pour travailler sur la mémoire et la culture du risque inondation. La nouvelle génération s'adaptera, il faudra convaincre les plus sceptiques dans la population plus ancienne.

Monsieur le Sous-Préfet conclut en remerciant l'ensemble des participants, les Maires des communes amont notamment et encourage la réflexion.



CONSCIENCE, CULTURE PERCEPTION, MÉMOIRE DU RISQUE INONDATION Où en est-on?

COMMENT ADAPTER
NOS **COMPORTEMENTS** ?

COMPRENDRE L'IMPACT
DE L'HOMME
SUR SON ENVIRONNEMENT



LES INFORMER



MESURER LA
PERCEPTION
DU RISQUE



AUGMENTER
LA PRISE DE
CONSCIENCE



EVEIL
EMOTIONNEL



ON DOIT
METTRE EN
PLACE DES
EXERCICES



L'IMPORTANT
C'EST DE **COMPRENDRE** !

" APRES AVOIR
EXPLIQUE LES
RISQUES INONDATIONS

LOI : LE CITOYEN
A LE DROIT D'ACCES
A L'INFORMATION



IL FAUT
VALORISER LES
ACTIONS DE
PREVENTIONS MENÉES



ACTIONS
ET ACTES
HEROÏQUES

FINALEMENT
COHERENCE
IL FAUT DE LA COHERENCE
ENTRE TOUT ÇA !



À L'ECHELLE
INDIVIDUELLE

À L'ECHELLE
COLLECTIVE

@_Fanny_Thomas

LA
CULTURE
DU RISQUE INONDATION

NE DOIT PAS TOURNER
AUTOUR DE LA MENACE



ON DOIT CREER UN
LIEN **SOCIAL**



CREER DU
LIEN ENTRE
LES GENS
POUR ATTEINDRE
NOS OBJECTIFS...



LE
VOCABULAIRE
EST IMPORTANT



PEUT ON
AVOIR TOUS
LE MEME
LANGAGE ?

PARLONS
**COMMUNICATION
REGLEMENTAIRE**



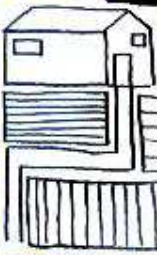
INFORMATION
PREVENTIVE

ÉTUDE MENÉE
JULIEN JABOT

TRÈS FAIBLE
CONNAISSANCE
DES DISPOSITIFS

LEGENS NE
VONT PAS
CHERCHER L'INFO

INFORMATION
PREVENTIVE
OBJECTIF
RENDRE
ACTEUR
LES CITOYENS
FACE AUX RISQUES



CULTURE DU
RISQUE FAIBLE

ZONE INONDABLE

ZONE
INONDABLE
KÉZAKO ?

IL FAUT TRAVAILLER
MEMOIRE
RISQUE INONDATION



MEMOIRE
TRAUMATIQUE
(DRAMATIQUE)

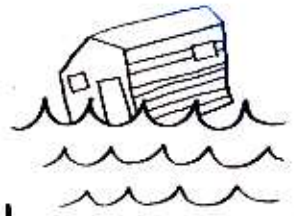
UN BON
OUTILS EST LA
**MEMOIRE
NARRATIVE**

DRAME
CAPACITÉ À
SURMONTER

EN PSYCHOLOGIE ON DOIT
TRAVAILLER SUR



PLACE ET APPORTS DE LA CULTURE DU RISQUE DANS LA GESTION DES RISQUES INONDATION



RECONSTRUIRE
DES ZONES SINISTRÉES

REALISER
REGULIEREMENT DES
EXERCICES



PAS DES EXERCICES BIEN-SUR!!!

IL FAUT AVOIR DES
REFLEXES
POUR LA SECURITE
DE CHACUN

SENSIBILISATION
TOUT DE SUITE APRES UN
ÉVÈNEMENT



IL FAUT FAIRE ATTENTION AUX
MESSAGES
QUE L'ON PASSE

IL FAUT MÊME
QUESTIONNER NOTRE
COMMUNICATION !

- MÉDIAS
- RÉSEAUX SOCIAUX
- ETC

PANNEAU
PEDAGOGIQUE

ICI IL Y A EU
UNE INONDATION

MÉMORIAL
DES INONDATIONS

MAIS IL FAUT ALLER
PLUS LOIN

IL FAUT ÊTRE ...
PREVENTIF

TOUTES
ACTIONS
NECESSITENT DU
TEMPS

OBJECTIFS
SUR LE LONG
TERME
POUR ANTICIPER
UN MAXIMUM



LE
FINANCEMENT
DES DÉGATS ET UNE
VRAIE PROBLÉMATIQUE

LES INONDATIONS
ENGENDRENT DE GROS
PROBLÉMES ÉCONOMIQUES

AUJOURD'HUI
ON PRIVILÈGE
LE RETOUR À LA
NORMALE
**ET PAS LA
PRÉVENTION !!!**

VOYONS MAINTENANT
LES ...
ACTIONS

3
GESTION
VULNERABILITÉ

2
GESTION
ALÉAS

1
GESTION
DE CRISE

3 AXES

FINALEMENT LE
TERRITOIRE SE
MODIFIE

AVANT
POPULATION
SÉDENTAIRE

NOW **VS**
POPULATION
EN ÉVOLUTION

ON EST BEAUCOUP
PLUS DÉPENDANT
ET MOINS RÉSISTANT

ON DOIT UTILISER
LES ÉVÈNEMENTS
QUI ONT MARQUÉS
L'HISTOIRE

L'INFORMATION
A DU MAL À PASSER

@_Fanny_Thomas

LA PREVENTION DES INONDATIONS SUR LE BASSIN SEINE NORMANDIE

Ce qu'il faut retenir

Les inondations sur le bassin Seine-Normandie : un enjeu majeur et qui s'aggrave

- **Le bassin Seine Normandie** est confronté à différents types d'inondations (débordement de cours d'eau, submersion marine, ruissellement et remontées de nappe) et contrastés (submersion rapide sur le littoral, débordement lent de la Seine). La pression d'urbanisation en zone inondable y est forte et croissante sur de nombreux territoires en expansion.
- Un quart des communes possède plus de 30 % de leur population en zone inondable. Sur le littoral, 200 000 habitants sont soumis au risque de submersion.
- La crue de mai juin 2016 a coûté selon les assureurs 1,4 milliards d'euros. Elle n'était centennale (probabilité de 1/100 de se produire chaque année) que sur le Loing. Aujourd'hui, le coût d'une crue centennale généralisée en région parisienne, du type de celle de 1910, est évalué entre 3 à 30 milliards d'euros selon l'OCDE.
- Par ailleurs, **le changement climatique** augmente la fréquence de survenue d'évènements extrêmes.
- La prévention des inondations est donc un enjeu majeur en termes de sécurité des populations, de conséquences économiques mais aussi d'impacts sur le patrimoine naturel et culturel.

Ce qu'il faut faire pour réduire l'impact des inondations

- **Face aux inondations, comme face à tous les risques naturels, si on ne peut pas toujours empêcher qu'ils se produisent, il est possible et nécessaire de réduire leur impact :**

- Pour moins subir, la priorité est de ne pas augmenter les enjeux et donc les dégâts en zone inondable **en limitant leur urbanisation**. La mobilisation des élus, aménageurs, acteurs économiques et gestionnaires de réseaux pour intégrer le risque dans l'aménagement et la construction est primordiale. Connaître pour agir sur l'interdépendance des territoires et de leurs réseaux conduit notamment à mieux préparer, gérer l'inondation et ses effets indirects. La capacité des territoires à prévoir et à anticiper facilite le retour à la normale des activités post inondation. **Les opérations de renouvellement urbain sont par ailleurs des opportunités pour réduire la vulnérabilité des zones inondables déjà urbanisées.**

. **Pour réduire l'ampleur des crues**, des solutions basées sur le bon fonctionnement des milieux naturels et sur une solidarité territoriale entre l'amont et l'aval des cours d'eau sont mises en place. Une protection mise en œuvre à l'amont d'un cours d'eau peut aggraver le risque à l'aval si on n'a pas une vision d'ensemble. Ces actions de prévention maintiennent ou restaurent des espaces pour l'écoulement naturel des eaux : zones d'expansion des crues, zones humides, limitation des ruissellements sur les versants agricoles, gestion innovante des eaux pluviales, désimperméabilisation des sols en ville. De plus en plus de projets de ce type sont mis en œuvre à l'échelle du bassin Seine-Normandie avec le financement de l'agence de l'eau.

. **Mieux connaître le risque** est une condition de réussite de ces actions de prévention.

Différentes actions de sensibilisation sont menées, elles ont été identifiées et, pour les plus innovantes récompensées, par le Grand Prix culture du risque inondation du bassin le 20 juin dernier.